



## Honoraires de transaction TTC à la charge du Vendeur

8.5% TVA applicable dans les DOM

Prix de vente (Honoraires d'agence inclus)	Habitation / Professionnel	Terrain	Commercial / Industriel
Jusqu'à 100.000,00 €	10% % TTC	10% TTC	10% TTC
De 100.001,00 € à 200.000,00 €	Honoraires de 2.5 % à 6 % TTC selon le type de bien et service inclus.	Honoraires de 4 % à 6 % TTC selon le type de bien et service inclus.	9 % TTC
De 200.001,00 € à 300.000,00 €	Honoraires de 2.5 % à 5 % TTC selon le type de bien et service inclus.	Honoraires de 4 % à 6 % TTC selon le type de bien et service inclus.	8 % TTC
De 300.001,00 € à 400.000,00 €	Honoraires de 2.5 % à 5% TTC selon le type de bien et service inclus.	Honoraires de 4 % à 6 % TTC selon le type de bien et service inclus.	7 % TTC
De 400.001,00 € à 500.000,00 €	Honoraires de 2.5% à 5% TTC selon le type de bien et service inclus.	Honoraires de 4 % à 6 % TTC selon le type de bien et service inclus.	6 % TTC
A partir de 600.000,00 €	Honoraires de 2.5 % à 6 % TTC selon le type de bien et service inclus	Honoraires de 4 % à 6 % TTC selon le type de bien et service inclus.	5 % TTC

Les honoraires de l'agence sont calculés sur le prix de vente TTC du bien.

« Les honoraires peuvent faire l'objet d'un ajustement ponctuel dans le cadre d'une opération de parrainage, d'une recommandation client, ou d'une négociation commerciale, dans la limite d'un pourcentage raisonnable, sur décision du gérant. »

Ils varient entre 2.5 % et 6 % TTC, selon :

la nature du bien (appartement, maison, terrain, immeuble, etc.), sa localisation et sa valeur, le type de mandat (simple ou exclusif), et les prestations incluses (mise en valeur, visite virtuelle, diffusion renforcée, etc.).

Le montant exact des honoraires applicables sera précisé dans chaque mandat de vente signé avec le client.

## Estimation

8.5% TVA applicable dans les DOM

Avis de valeur	Maison et appartement 250€ TTC Terrain 150€ TTC
----------------	--

## Honoraires de transaction TTC vente de neuf

8.5% TVA applicable dans les DOM

Programme	Redevable des honoraires	Honoraires
Vente en l'Etat Futur d'Achèvement	Promoteur	Montant 5 % TTC

## Honoraires de location

8.5% TVA applicable dans les DOM

Locaux d'habitation soumis à la loi du 6 juillet 1989	Honoraires TTC bailleur	Honoraires TTC locataire
Entremise et Négociation	150 € jusqu'à 50m <sup>2</sup> de surface habitable	
A = Visite, constitution du dossier, rédaction du bail	8 € TTC / m <sup>2</sup> de surface habitable	8 € TTC / m <sup>2</sup> de surface habitable
B= Etat des lieux location vide ou meublé	3 € TTC / m <sup>2</sup> de surface habitable	3 € TTC / m <sup>2</sup> de surface habitable

Locaux de droit commun / commerciaux / industriels / professionnels	Honoraires TTC bailleur	Honoraires TTC locataire
Entremise, négociation, visite, constitution du dossier, rédaction du bail et état des lieux	-	3,25% mois de loyer HT CC

Locations saisonnières	Honoraires TTC bailleur	Honoraires TTC locataire
Entremise, négociation, visite, constitution du dossier, rédaction du bail et état des lieux	20 % du séjour	-
Taxe de séjour		Suivant la mairie où le bien est rattaché

**CARAÏLES – Viguier- Chemin de Sagesse - Maison 3 - 97215 Rivière Salée**

**Honoraires au 1<sup>er</sup> Janvier 2025**

Sarl au capital social de 100 € / RCS Fort De France 898226147 /Carte professionnelle T n° CPI 9721 2021 000 000 008 délivré par la CCI de la Martinique / Garantie : Galian - 89 rue de la Boétie, 75008 Paris

La délivrance d'une note est obligatoire